

Débat public sur le projet autoroutier A31 bis



Du 15 avril au 30 septembre 2015,
informez-vous et donnez votre avis !

Réunion publique
Restitution des résultats de l'expertise complémentaire
Jeudi 10 septembre 2015 à Nancy

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public A31bis

Madame Aline-Sophie MAIRE

| Conseillère municipale de Nancy

Monsieur Michel MORIN

|Président de la commission
particulière du débat public A31bis

Déroulement de la réunion

- Rappel des **principes du débat public**
- Rappel du **contexte de l'expertise complémentaire**
- Présentation des **résultats de l'expertise complémentaire** par les experts
- **Echanges avec la salle**
- **Les suites du débat public**

Monsieur Jean-Paul PUYFAUCHER

| Membre de la commission
particulière du débat public A31bis

Les principes du débat public

Le débat public porte sur :

- L'opportunité du projet
- Ses **objectifs**
- Ses **caractéristiques principales**
- Il se déroule **en amont de la décision** du maître d'ouvrage

La CPDP est :

- **Indépendante**, elle n'a pas de liens avec le maître d'ouvrage ni avec aucune partie prenante du projet
- **Neutre**, elle ne prend pas position sur le projet, ne donne pas son avis

Composition et rôle de la CPDP

La CPDP est présidée par Michel MORIN et composée de 7 membres

Elle anime le débat pour vous permettre de :

- Vous **informer sur le projet**
- Exprimer **vos questions, avis, critiques et suggestions**

Trois principes régissent le débat :

- **La transparence** des informations
- **L'équivalence** des prises de parole
- **L'argumentation** des échanges

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public A31bis

L'expertise complémentaire

Un dispositif régi par le code de l'environnement:

- Article R-121-7: la CPDP peut demander à la Commission nationale du débat public de **décider d'expertises complémentaire**
- Article L-121-9 : **le coût** des expertises complémentaires est **à la charge de la Commission nationale du débat public**

Quatre demandes d'expertise complémentaire sur les aménagement proposés sur le secteur Gye-Dieulouard, émanant de :

- Monsieur Dominique POTIER, **député de Meurthe-et-Moselle**
- Monsieur Olivier JACQUIN, **élu local et président de la Communauté de communes du Chardon Lorrain**
- Les **élus** du Toulois
- Des **habitants** du Toulois

L'expertise complémentaire

Le 2 juillet 2015, la CNDP a décidé de donner une suite favorable à la demande d'expertise complémentaire portant sur :

- **La faisabilité de l'élargissement sur place à 2x3 voies de l'A31 entre Gye et Dieulouard**, en tenant compte des différents paramètres financiers, économiques, environnementaux et humains ;
- La capacité d'un tel aménagement sur place à répondre à l'objectif de **désengorgement de l'A31** ;
- **Le trafic attendu sur l'éventuel barreau neuf Toul-Dieulouard**, en tenant compte notamment de sa mise en concession et sa capacité à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 entre Gye et Dieulouard.

L'expertise s'efforcera également d'apporter un éclairage sur **le potentiel de report modal en transports de marchandises et particulièrement de voyageurs dans l'espace métropolitain du sud de la Meurthe-et-Moselle.**

Monsieur Jean DETERNE

| Expert sollicité par la Commission nationale du débat public

Monsieur Marc PEREZ

| Expert sollicité par la Commission nationale du débat public

Intégrer le PPT des experts (cette diapositive n'apparaît pas)

Monsieur Jean-Michel STIEVENARD

| Membre de la commission
particulière du débat public

Comment participer au débat de ce soir ?

Posez vos questions, donnez votre avis!

- Merci de vous **présenter**
- **1 minute** maximum pour poser une question
- **3 minutes** maximum pour donner votre avis

Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions

Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission
particulière du débat public A31 bis

Les suites du débat public

- Avant le **30 novembre 2015** : publication du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP
- Avant le **29 février 2016** : décision du maître d'ouvrage

**Si le projet se poursuit,
La concertation continuera après le débat.
La commission particulière du débat public
est à l'écoute de vos suggestions !**

**Merci de votre participation
et venez nombreux aux réunions publiques de clôture :**

**Lundi 21 septembre à Nancy au centre des Congrès
Mardi 22 septembre à Metz à l'Arsenal**

**Le débat continue sur le site internet
[jusqu'au mercredi 30 septembre 2015 !](http://A31bis.debatpublic.fr)**

 A31bis.debatpublic.fr  

